

REPONSES AUX INTERROGATIONS DE LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DES HAUTS-DE- SEINE

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité nous interroger, dans le cadre de la campagne municipale actuelle, « sur la place que pourra occuper le centre social et culturel de notre ville à l'occasion de [v]otre mandature ».

L'objet de ce document est d'apporter des éléments de réponse à vos interrogations.

Nous restons naturellement à votre écoute pour tout autre échange sur la question.

Bien cordialement,

Le Collectif « Changeons notre ville ! » (Asnières-sur-Seine)

- **QUESTION 1 : Que représente le centre social en trois mots clés ?**

- ☞ Convivialité
- ☞ Culture
- ☞ Diversité

- **QUESTION 2 : Quelle est pour vous son utilité sur votre commune ?**

A titre liminaire, il est utile de préciser que deux centres socio-culturels existent à Asnières : le centre Louise Michel (quartier des Hauts d'Asnières), et le centre Yannick Noah (quartier des Grésillons).

Ces deux centres sont situés dans des quartiers dans lesquels de nombreuses familles sont confrontées à des difficultés économiques et sociales, et au sein desquels le taux de chômage est plus important que dans d'autres territoires de la ville.

Ces quartiers recèlent également de nombreuses richesses, trop peu mises en avant : leur diversité, leur jeunesse, les liens qui se tissent entre les habitants, l'envie de ces derniers de se réunir, d'échanger, de s'impliquer.

Les centres sociaux ont pour objet de fédérer ces forces, de construire des projets avec les habitants, de mobiliser les différents acteurs : habitants, élus, institutions, afin d'améliorer les conditions de vie de tous et donc de chacun.

Changeons notre vi(II)e !

Un centre social propose des prestations parfois dispensées par des intervenants extérieurs, mais c'est avant tout un lieu de vie et d'animation.

- **QUESTION 3 : Comment qualifiez-vous son action ?**

Équipement de proximité, le centre social constitue un outil primordial pour le lien social et le développement culturel.

Cette action est essentielle, et doit être soutenue.

- **QUESTION 4 : Quels engagements prenez-vous pour garantir la liberté associative de cette structure et soutenir la participation des habitants à la vie locale ?**

La démocratie locale est au cœur de notre projet.

Un des candidats de la liste « changeons notre Vi(II)e », Larbi EL HADRI l'exprime d'ailleurs ainsi dans notre document programmatique : *« trop souvent, les citoyens ne sont consultés qu'au moment des élections. C'est ce que nous voulons changer à Asnières »*.

Cette volonté se décline en plusieurs mesures. Ainsi nous voulons :

- Consulter systématiquement les habitants sur chaque projet important (pour la ville ou un quartier) envisagé par la municipalité.
- Redonner une vraie place aux Conseils Consultatifs de Quartier dans la vie politique de la ville, en les dotant notamment d'un budget propre et d'un pouvoir de décision.
- Mettre en place un budget participatif, permettant de réserver une partie du budget d'investissement de la ville aux projets que proposent et choisissent les habitants.

Nous ne pouvons pas concevoir une ville plus démocratique sans la liberté associative.

Nous souhaitons ainsi soutenir davantage les centres socio-culturels d'Asnières, tout en garantissant naturellement leur liberté associative.

- **QUESTION 5 : Comment envisagez-vous la coopération entre la municipalité et le centre social et culturel ?**

Chaque centre social est autonome et gère lui-même son fonctionnement et ses financements.

Il conduit son projet avec le concours financier de plusieurs partenaires, dont la municipalité.

Acteur de proximité, un dialogue et une concertation avec le centre social, représenté par son conseil d'administration, sont indispensables à un travail efficace.

Changeons notre vi(II)e !

- **QUESTION 6 : Comment comptez-vous renforcer les missions du centre social et ses moyens ?**

A titre liminaire, nous croyons utile et nécessaire de renforcer les moyens alloués aux centres sociaux.

Nous souhaitons, si nous sommes élus, rencontrer les équipes des deux centres socio-culturels de la ville, afin d'échanger sur leurs attentes, leurs besoins, et leur souhait de développement.

C'est à la suite de cet échange indispensable que nous pourrons, en partenariat avec les équipes des centres socio-culturels, mettre en place une politique visant à les soutenir et renforcer leurs moyens, tout en élargissant leurs missions, et en communiquant davantage sur celles-ci par le biais des supports de communication de la ville (Asnières infos magazine, site internet, ...).

Nous vous précisons néanmoins d'ores et déjà que nous porterons une attention particulière aux besoins, notamment en locaux, du centre socio-culturel Louise Michel, qui fait actuellement face à une situation particulière.